

E D I T I O N
A V R I L 2 0 1 3

LE PETIT BONHOMMIEN

JOURNAL ÉDITÉ LE 24 AVRIL 2013 N°40



Sommaire

Compte rendu du
Conseil Municipal

Informations
Communales

Informations CCVK

Informations Diverses

Fin de saison étoilée

Après une saison bien remplie le ski club Bonhomme a organisé le samedi 23 mars la remise des étoiles et flèches passées dans le cadre des mercredis de neige. Cette cérémonie s'est déroulée au pied des pistes du Lac Blanc en présence de tous les parents venus voir évoluer leurs enfants accompagnés par leur moniteur attitré correspondant à leur groupe. Soixante huit jeunes skieurs se sont vu remettre leurs médailles et diplômes en présence de Monsieur Roger Bleu Maire du Bonhomme ainsi que les responsables de l'école du ski français du Lac Blanc. Cette après midi s'est clôturé par un buffet bien garni confectionné par les mamans du club et le pot d'accueil offert par le ski club. Le lendemain le ski club était à nouveau sur le terrain en compagnie des moniteurs de l'école du ski français qui avait en charge l'organisation de la finale E S F regroupant les meilleurs éléments du massif vosgien poussins et benjamins. Ils étaient cent vingt filles et garçons à se mesurer dans un skieur-cross tracé sur le stade de slalom. La station est à présent fermée et seuls les meilleurs du ski club Bonhomme ont encore quelques épreuves à disputer dans les Alpes aux finales nationales.



Voir palmarés
page 06

TENNIS COUVERT A HACHIMETTE

Les clubs ont fourni comme il avait été demandé les budgets prévisionnels des saisons sportives 2014, 2015 et suivants. Ces budgets sont équilibrés et les prévisions semblent correctes. Ces budgets montrent l'autonomie des clubs. Les communes n'auront pas, en principe, à participer aux frais de fonctionnement de la plate-forme. L'engagement de la commune du Bonhomme serait de: 35.000 euros. Le conseil municipal approuve le principe de répartition des dépenses entre les communes (30 % pour les communes de Kaysersberg, Lapoutroie et Orbey ; et 5 % pour les commune de Fréland et du Bonhomme). Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses : 1.000.000 euros HT

Recettes :

- subvention du conseil général : 300.000 euros
- participation de la commune du Bonhomme : 35.000 euros
- participation de la commune de Fréland : 35.000 euros
- participation de la commune de Lapoutroie : 210.000 euros
- participation de la commune d'Orbey : 210.000 euros
- participation de la commune de Kaysersberg : 210.000 euros

COMPOSITION DES EPCI (ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE) EN 2014

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix, valide la composition du conseil communautaire pour les prochaines élections de 2014, comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE DELEGUES
AMMERSCHWIHR	2
FRELAND	2
KATZENTHAL	2
KAYSERSBERG	4
KIENTZHEIM	2
LABAROCHE	2
LAPOUTROIE	2
LE BONHOMME	2
ORBAY	4
SIGOLSHEIM	2
TOTAL	24

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS (CA) ET DE GESTION 2012 (M14 + M49 + M4)

Les écritures des comptes de gestion sont conformes à celles des comptes administratifs. Monsieur le Maire étant sorti, le conseil municipal, après délibération, et aucune objection n'étant formulée, sous la présidence de Jean-François Bottinelli premier adjoint, vote et accepte à l'unanimité les Comptes Administratifs et de Gestion de l'exercice 2012 arrêtés comme suit :

1) COMPTE ADMINISTRATIF - M 14 -

a- En investissement	Résultat déficitaire	113.752,58 Euros
b- En fonctionnement	Résultat excédentaire	502.665,93 Euros

2) COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - M 49

a- En investissement	Résultat excédentaire	27.244,49 euros
b- En fonctionnement	Résultat excédentaire	35.503,45 euros

3) COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGIE MUNICIPALE DU BONHOMME (R.M.B.) -M 4

a- En investissement	Résultat excédentaire	8.834,85 euros
b- En fonctionnement	Résultat excédentaire	7.703,17 euros

Les résultats du CA 2012 sont reportés au budget primitif 2013.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013 (M14 + M49 + M4)

Le Conseil Municipal adopte les budgets primitifs de l'exercice 2013 comme suit :

1) BUDGET GENERAL - M14

Fonctionnement -voté en suréquilibre :	Investissement – voté en équilibre :
Dépenses : 1.295.190 euros --Recettes : 1.476.825 euros	Dépenses et recettes : 621.336 euros

2) BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – M49

Investissement – voté en équilibre :	Fonctionnement – voté en équilibre :
Dépenses et recettes : 41.109 euros	Dépenses et recettes : 119.420 euros

3) BUDGET DE LA R.M.B. – REGIE MUNICIPALE DU BONHOMME –M4

Investissement – voté en suréquilibre :	Fonctionnement voté en équilibre :
Dépenses : 16.801 euros Recettes : 27.170 euros	Dépenses et recettes : 74.143 euros

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DIVERS :

- Marché à procédure adaptée : rénovation des sanitaires de la salle des fêtes et création de deux rampes d'accessibilité (communication dans le cadre de la délégation) Le montant total des travaux des entreprises retenues est de : 55.370,83 euros. A cela s'ajoutent les frais du maître d'œuvre et des sociétés pour la mission de commande technique et la mission S.P.S.
- DIA, Monsieur le Maire a signé une déclaration d'intention d'aliéner pour un particulier ; l'immeuble, en cours de transaction, n'est pas préempté.
- Divers, l'opération Haut-Rhin propre a été réalisée le samedi 20 avril 2013 – 13h30.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le vendredi 17 mai 2013

INFORMATIONS COMMUNALES

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET – ANNÉE 2012

L'eau produite et distribuée par la commune du Bonhomme est conforme aux limites de qualité bactériologiques en vigueur. Sur le plan physico-chimique, elle est conforme aux exigences de qualité sauf pour les paramètres pH et agressivité de l'eau ce qui peut induire des traces d'éléments métalliques dans l'eau: eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux (cuivre, nickel par exemple) des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable.

Le syndicat intercommunal d'intérêt agricole est un regroupement des cinq communes du canton de Lapoutroie. Son siège est à la mairie du Bonhomme.
Le Syndicat vous propose des locations. En voici la liste.

Syndicat intercommunal d'intérêt agricole

Président : Monsieur Jacques HENRY 03.89.47.51.46

Vice-Président : Monsieur Antoine BALTHAZARD 03.89.71.28.50

Matériel	Nom du responsable	Prix / location
Masque de protection	HENRY Jacques 111 La Violette 68650 Le Bonhomme Tél : 03-89-47-51-46	11 euros / 2 jours
Atomiseur 22 litres	HENRY Jacques 111 La Violette 68240 Le Bonhomme Tél : 03-89-47-51-46	11 euros / jour
Echafaudage	Ets FILPRO Rue du Général Dufieux 68650 LAPOUTROIE Tél : 03-89-47-51-84	- 27 euros / 10 pieds / semaine - 46 euros / complet / semaine
4 plateaux	Ets FILPRO Rue du Général Dufieux 68650 LAPOUTROIE Tél : 03-89-47-51-84	8 euros / semaine
4 roues	Ets FILPRO Rue du Général Dufieux 68650 LAPOUTROIE Tél : 03-89-47-51-84	8 euros / semaine
BROYEUR	LOING Clément 305, Schalandos Hachimette 68650 LAPOUTROIE Tél. : 03.89.47.22.05	28 euros/heure
GRUE	LOING Clément 305, Schalandos Hachimette 68650 LAPOUTROIE Tél. : 03.89.47.22.05	7 euros/heure

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

La réglementation en matière d'archives a institué les délais suivants pour la communication (sans dérogations) des documents d'état civil :

- Les registres de décès sont communicables immédiatement,
- Les registres des naissances et des mariages sont communicables après 75 ans,
- Les tables décennales sont communicables.

Si l'état matériel est trop mauvais, les documents ne peuvent pas être communiqués. S'il est bon, ils peuvent être communiqués et la personne qui consulte peut faire des photographies. L'état civil pour la période 1793-1892 est consultable en ligne sur le site des archives départementales du Haut-Rhin: www.archives.cg68.fr

COMMANDE GROUPEE DE GERANIUMS

Déjà le temps des fleurs qui revient et pour la 5ème année consécutive, la commune va organiser une commande groupée de géraniums. Le prix devrait être sensiblement identique à l'an dernier en fonction du nombre commandé à la jardinerie. Une photo des géraniums proposés est visible à la mairie. Les bons de commande seront enregistrés **jusqu'au 11 mai 2013** pour une livraison prévue au alentour du 21 mai 2013. Pour toute question supplémentaire, vous pouvez joindre la mairie au 03 89 47 51 03 ou Cathy Florance au 06 70 77 03 25.

COURS INFORMATIQUES

A l'initiative du service animation de l'APALIB et en collaboration avec les municipalités et la "Caravane de l'informatique", une animatrice et des bénévoles se déplacent avec le matériel nécessaire de commune en commune. Elle propose aux personnes qui souhaitent se familiariser en douceur avec les nouvelles technologies, une initiation à l'informatique. Le but est de reprendre les bases et de donner les clefs pour s'en sortir à la maison ; avant manipulation de la souris, découverte du clavier, exploration de l'ordinateur, traitement de texte, archivage, maintenance, sont autant de thèmes abordés. N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie.

INFORMATIONS CCVK

ECO-CITOYEN AU QUOTIDIEN, DE LA MAISON AU JARDIN

Le CPIE des Hautes-Vosges, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, vous propose un cycle de rendez-vous conviviaux. Venez découvrir, goûter, déguster, bricoler, fabriquer, et contribuer ainsi à un meilleur respect de l'environnement. Enfants accompagnés bienvenus ! Conférences, ateliers, balades, soirées d'échanges... Ces animations, proposées aux habitants de la vallée de Kaysersberg, sont ouvertes à tous.

LES PROCHAINS RDV À NOTER

- **Point info déchèterie : « Recyclez vos tailles au jardin » Vendredi 26 avril**, l'après-midi, RDV Déchèterie de Orbey.
- **Samedi 27 avril**, toute la journée, RDV déchèterie de Kaysersberg "*Les déchets verts du jardin constituent une véritable ressource pour le jardinier amateur. Venez vous renseigner sur les techniques de valorisation de chaque déchet vert et sur la gestion naturelle et responsable du jardin.*"
- **Projection suivie d'une sortie sur le terrain : « Microcosmos dans nos maisons », Samedi 27 avril à 14h**, RDV Salle du Badhus à Kaysersberg "*Elles volent, butinent, crapahutent, se carapotent... Connaissez-vous les petites bêtes qui cohabitent avec l'homme dans la maison et au jardin ? Entrez dans le monde des petites bêtes, observez la diversité de leurs formes, couleurs et comportements... et découvrez leurs rôles dans les équilibres naturels.*"
- **Atelier pratique : « Aménagez une jardinière pour les insectes ». Samedi 4 mai de 9h à 10h30 et de 14h à 15h30**. RDV Déchèterie de Kaysersberg "*Comment aménager une jardinière tout à la fois attrayante et refuge pour les insectes. Nous y planterons des plantes nectarifères et fabriquerons des abris et nichoirs à insectes. Vous repartirez avec une jardinière originale tant pour le plaisir des yeux que pour celui des butineurs !*" **NOTE : Venez avec votre jardinière de rebord de fenêtre. Plantes et terreau fournis.**
- **Sortie sur le terrain : « Les collines calcaires, l'exotisme à notre porte », Dimanche 26 mai à 9h**, RDV Parking de la Nécropole à Sigolsheim "*Au-dessus de Sigolsheim, les collines calcaires s'ouvrent sur des paysages bien différents de ceux de la montagne vosgienne. Nous ferons connaissance avec une flore et une faune particulières, originaires aussi bien du bassin méditerranéen que des steppes d'Asie centrale et capables de survivre dans des conditions extrêmes de sécheresse.*"
- **Atelier dans un jardin : « Un jardin vivant ! » Samedi 8 juin à 14h**, RDV devant le restaurant « le Bois de Sire » à Orbey "*En juin, les différents espaces du jardin s'expriment par une floraison abondante et les premières cueillettes de légumes ou de fruits rouges. Le jardinier s'affaire à répondre aux différents besoins de son potager. Il cherche aussi à maintenir un jardin vivant où se mêlent les plantes cultivées et sauvages, les auxiliaires et les prédateurs.*"
- **Sortie sur le terrain suivie d'un atelier : « Cuisinez et dégustez les plantes sauvages » Vendredi 14 juin à 18h**, RDV Salle du Badhus à Kaysersberg "*Lors d'une sortie sur le terrain, à la « fraîche », nous découvrirons les plantes sauvages, traditionnellement utilisées pour des préparations culinaires ou condimentaires. Cette sortie sera suivie d'un atelier cuisine pour accommoder les plantes issues de la cueillette.*"

- **Atelier pratique : « Potions magiques pour un jardin au naturel », Samedi 29 juin** à 9h RDV Salle du Badhus à Kaysersberg *“Comment s’y prendre pour avoir de belles fleurs et des légumes sains, les petites bêtes en moins ? Lors de cet atelier pratique, nous nous intéresserons aux préparations de plantes, utilisées comme engrais, traitements préventifs ou répulsifs. Ortie, consoude, sureau noir, prêle... seront à l’honneur. Une demi-journée au service de votre jardin qui vous le rendra bien !”*

Les inscriptions sont vivement recommandées car le nombre de places dans les ateliers est limité : Réservation possible au par courriel : ahv@club-internet.fr ou par téléphone : 03 89 82 20 12

INFORMATIONS DIVERSES

TRESORERIE DE KAYSERSBERG

Pour obtenir tout renseignement sur votre déclaration de revenus, une permanence sera assurée à la Trésorerie de Kaysersberg par un agent du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Colmar **le mardi 14 mai 2013 de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30** Pour prendre rendez-vous (impératif), téléphonez au 03.89.78.24.32

PALMARÈS DU SKI CLUB (SUITE 1ÈRE PAGE)

- 1ere étoile: Georgenthum Fabio, Robert Matteo, Herrscher Emereic, Robert Lou-Anne, Meyer Eliam, Weibel Masson Paul.
- 2ème étoile: Chafiol Manon, Meyer Quentin, Toussaint Marion, Reininger Stockel Marius.
- 3^{ème} étoile : Dehass Axel, Jeanniard Achille, Herqué Tom, Meyer Nathan, Herbillon Idris, Walch Stéphanie, Spihlmann Basile, Baradel Killian, Pantea Félix.
- Etoile de bronze : Ertlé Eva, Bott Arnaud, Bott Pierre-Antoine, Didierjean Louis, Bicart Lou-Anne, Nasti Louis.
- Etoile d’or: Guy Joséphine, Jeanniard Zoé, Razzatu Lucas, Billon Anthony, Raft Laure-Hélène, Storck Anna.
- Flèche: Bott Arnaud
- Flèche de bronze: Guy Joséphine, Perrier Clara, Billon Anthony, Claudel Lola.
- Flèche d’argent: Razzatu Lucas, Obringer Perinne, Paulus Louis, Essig Anais, Wassner Tristan, Feidt Carla, Szabadi Mathilde, Fonne Eglantine, Guyot Théo, Schmidt Charline, Parmentier Amélie, Schmitter Achille, Szabadi Damien, Henry Célia, Spihlmann Tom, Laroche Valentin.
- Flèche vermeil : Billon Florentin, Grimm Noah, Fonne Louise, Guyot Lucas, Risch Cyril, Tempé Yann, Jacob Marion, Dolvet Alexia, Bato Sébastien, Razzatu Enzo.
- Flèche d’or : Gaudel Xavier, Frantz Elise, Clément Théo, Jacob Julien, Lamouche Quentin – Perrin Willy.

LA PRÉ-PLAINTÉ EN LIGNE

A partir du 4 mars 2013 : si vous êtes victime d'une atteinte contre les biens pour laquelle vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur, simplifiez vos démarches et gagnez du temps en effectuant, de n'importe quel accès à Internet, une pré-plainte en ligne. La pré-plainte en ligne vous permet, de renseigner un formulaire de pré-plainte en ligne et d'obtenir un rendez-vous auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie de votre choix pour signer votre plainte. Cette possibilité vous est également offerte si vous agissez en tant que représentant légal soit d'une personne morale (gérant de société ou de syndic...) soit d'une personne physique (mineure, sous tutelle...).

La pré-plainte en ligne, c'est :

- **Plus de liberté** : Choisissez le lieu où vous irez signer votre plainte au sein d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie. Vous pouvez signaler les faits depuis votre lieu de vacances et vous présenter, à votre retour, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix pour confirmer votre plainte. Vous disposez d'un délai de 30 jours à partir de l'accusé de réception de votre pré-plainte pour la signer.
- **Un accueil privilégié** : Vous êtes reçu par un policier ou un gendarme qui connaît votre situation et répond à toutes vos interrogations sur le traitement et le suivi de votre plainte.
- **Un gain de temps** : N'attendez plus au commissariat de police ou dans la brigade de gendarmerie : présentez-vous au jour et à l'heure fixés avec l'ensemble des justificatifs nécessaires qui vous ont été préalablement demandés, vous serez rapidement reçu.

QUELLES SONT LES INFRACTIONS CONCERNÉES ?

Toute atteinte contre les biens dont l'auteur est inconnu, comme par exemple :

- vol dans votre résidence principale ou secondaire (papiers, objets ou matériels divers...);
- vol dans un véhicule automobile (auto-radio, sac à main...);
- vol de deux roues (scooter, bicyclette...);
- vol de téléphone portable;
- dégradation ou destruction de biens privés (véhicule, clôture...);
- escroquerie ou abus de confiance....

VEILLEZ A PRESERVER LES TRACES ET INDICES AFIN QU'ILS DEMEURENT EXPLOITABLES PAR LES ENQUETEURS EN EVITANT TOUT CONTACT OU DEPLACEMENT

LA PRÉ-PLAINTÉ EN QUELQUES CLICS

Connectez-vous sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

- Clic 1 => choisissez le lieu où vous allez signer votre déclaration dans la liste des commissariats de police ou brigades de gendarmerie;
- Clic suivant => renseignez le formulaire qui apparaît, puis validez votre saisie;
- => vous serez rapidement contacté par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie choisi pour convenir d'un rendez-vous. Vous serez également informé des justificatifs (factures, pièce d'identité...) dont vous devrez impérativement vous munir;
- => lors du rendez-vous, vous signerez votre déclaration après des modifications éventuelles. La plainte sera alors officiellement déposée.

Câpres de pissenlit ou Boutons de fleurs de pissenlit confits

Le pissenlit a beaucoup de vertus thérapeutiques. Il purifie le sang, facilite la digestion, stimule les fonctions hépatiques et reinales. Il est riche en protéines et sels minéraux. Toutes les parties de la plante peut être utilisées en cuisine: les feuilles, les racines, les boutons de fleurs et les fleurs .

Ingrédients :

- Des boutons de fleurs de pissenlit entièrement fermés
- Du vinaigre de cidre
- Un peu de sucre roux
- Du sel, du poivre, des condiments selon ses goûts: oignon, échalote, ail, baies de genièvre, baies de coriandre, graines de moutarde, grains de poivre ...

Préparation :

- Faites bouillir le bocal pour le stériliser
- Rincer les boutons de fleurs et les égoutter.
- Je vous propose de les blanchir rapidement à l'eau bouillante, pour enlever un peu leur amertume.
- Faites bouillir rapidement le vinaigre de cidre avec le sucre
- Ajouter les condiments
- Mettez les boutons de fleurs dans un bocal, tassez les bien et versez le vinaigre et les condiments jusqu'au pas de vis du bocal et retourner le bocal .
- Attendez au moins deux semaines, avant de les consommer. Vous pouvez les garder plusieurs mois, à l'abri de la lumière. Ces câpres peuvent se consommer en apéritif, ou en accompagnement dans les salades et différents plats.



PETIT BONHOMMIEN

Prochaine parution du Petit Bonhommien, le mercredi 29 mai 2013. Le dépôt des documents à publier se fait jusqu'au mercredi 22 mai 2013 dernier délai.

Directeur de la publication : Roger Bleu. Procès-verbal du conseil municipal et collectes des documents : Stéphanie Gaschy. Mise en page club informatique : Benoît Clauss, Jonathan Perrin, Frédéric Perrin. Distributions écarts : Valérie Schmitt, Bertrand Schlupp, Arnaud Schlupp, François Masson, Jacques Henry, Isabelle Tempé, Frédéric Perrin, la poste. Distributions dans le village : Roger Bleu, Paul Thinès, Brigitte Guillemain, Isabelle Calmettes, Catherine Florance, Robert Claudepierre, Jean-Luc Ancel, Corinne Masseran, Suzanne Pinna, Florence Chafiol. Remplaçants distribution : Gilbert Guidat, Denis Maire. Bulletin municipal tiré à 380 exemplaires. Mairie du Bonhomme, 61 rue du 3ème spahis algériens. Tél.: 03.89.47.51.03. Fax : 03.89.47.53.25. Courriel : mairic-du-bonhomme@wanadoo.fr